



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

Édito

Au cœur des politiques sociales portées par la branche Famille, 44 équipements agréés – centres sociaux, socioculturels ou espaces de vie sociale, qu'ils soient associatifs ou publics – sont accompagnés par la Caf des Hauts-de-Seine et la Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels.

L'enquête Senacs 2024 met en évidence des besoins grandissants des habitants, notamment en matière d'accès aux droits, d'accueil et d'orientation. Ces équipements jouent un rôle clé auprès des publics fragiles, confrontés à une administration perçue comme complexe et aux obstacles liés au numérique.

Familles et personnes isolées y trouvent un soutien précieux, avec des activités pour rompre leur isolement, accéder à la culture et aux loisirs et mener des projets collectifs. L'accueil inconditionnel et la proximité, plébiscités par les habitants, les partenaires et les institutions, en font des piliers des solidarités locales.

Pourtant, malgré la perspective de deux nouvelles structures dans le département, ces équipements sont aujourd'hui fragilisés par des instabilités fonctionnelles et structurelles.

Le 31 janvier 2024, les centres sociaux de France ont lancé un cri d'alerte sur leurs difficultés croissantes, liées à des charges administratives alourdies par la multiplication des appels à projets et à un équilibre financier de plus en plus précaire.

Une refonte urgente et concertée de leur modèle économique s'impose donc pour garantir la pérennité de leur mission au service du lien social.

La Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine
 La Fédération des centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-Seine



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions au service des habitants	5
Des forces de territoire fragilisées par un contexte menaçant	7
Ancrage territorial & partenariats locaux	8
Richesse humaine des structures	9
Les ressources financières	10
Fiche Nationale	11



Légende :

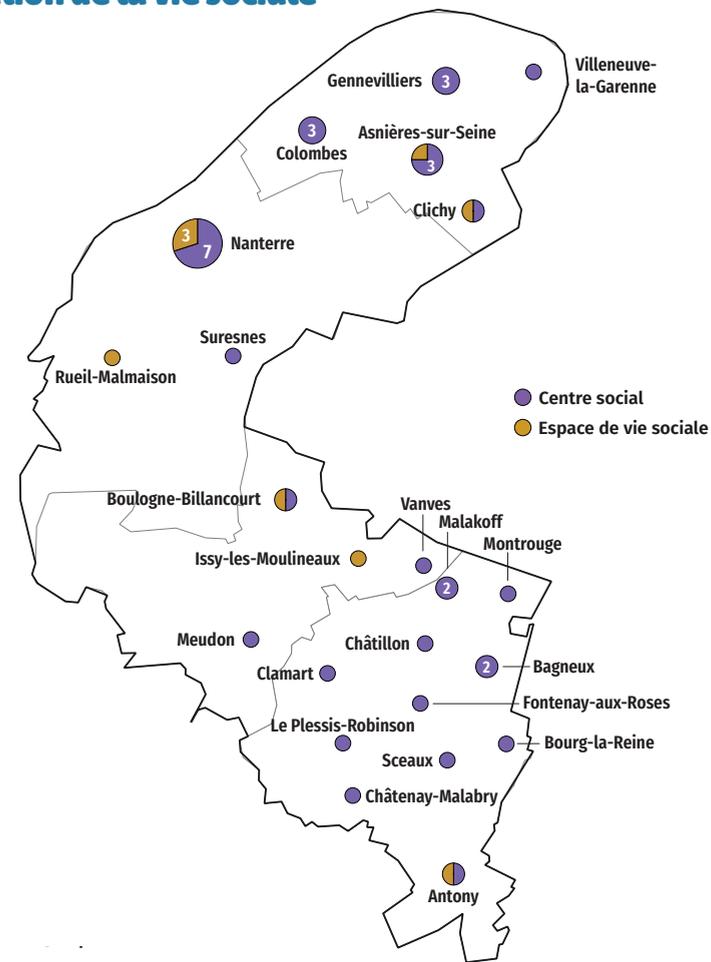
- Données des centres sociaux
- Données des espace de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



44
structures au total en Hauts-de-Seine



35 centres sociaux agréés par la Caf → 29 ont répondu à l'enquête



9 espaces de vie sociale agréés par la Caf → 6 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

100%
à dominante urbaine

→ 46% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV),
 → à noter qu'au 1^{er} janvier 2024, 2 centres sociaux sortent de la géographie prioritaire

Territoire d'intervention :

100%
à dominante urbaine

→ 56% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées au cœur des territoires de vie des populations et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



98 420

personnes au total touchées par les actions des structures

Les centres sociaux

88 000 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :



60 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les espaces de vie sociale

10 420 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :



63 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU CŒUR DES INTERVENTIONS

Ces structures sociales poursuivent trois grandes finalités de façon concomitante : renforcer les liens sociaux et familiaux, initier des solidarités de voisinage et coordonner les initiatives favorisant le mieux vivre-ensemble.

Pour mener à bien leurs missions, les centres sociaux et les EVS font de la participation des habitants la pierre angulaire de leurs interventions. Ainsi tous sont invités à s'engager dans la co-animation des actions et dans la mise en place des projets. Ensemble ils doivent respecter les valeurs de neutralité, de laïcité et de mixité.

Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics

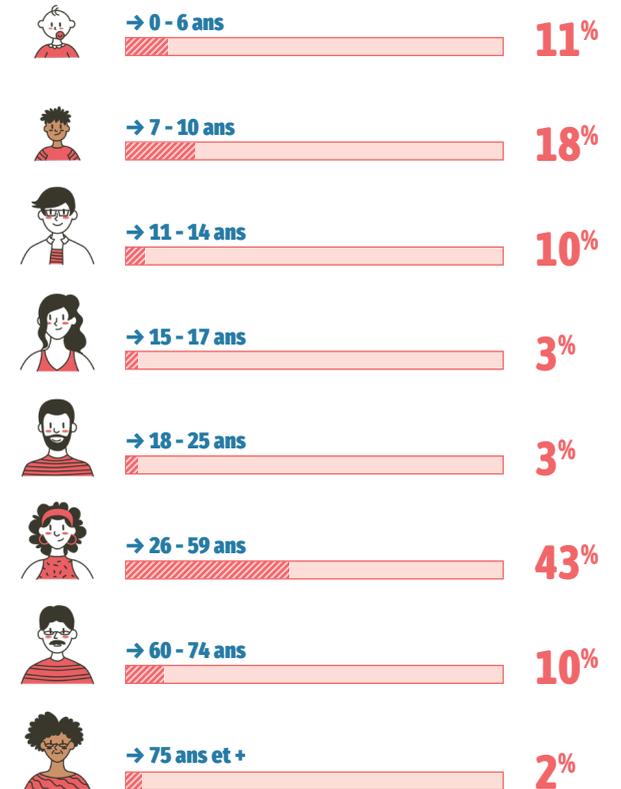


50 520 habitants participant aux actions régulières, projets et services

37 050 habitants participant aux actions événementielles

10 850 usagers des partenaires hébergés par les structures

Des actions pour tous les âges*



Les principales thématiques d'actions

→ **ACTION 1 : ACCÈS AUX DROITS ET NUMÉRIQUE**
Permanences administratives et juridiques, apprentissage du français et de l'outil numérique, vente de matériel numérique à prix solidaire ;

→ **ACTION 2 : ENFANCE ET JEUNESSE**
Projets de citoyenneté locale, soutien à la scolarité et prévention du décrochage scolaire, actions de prévention collective ;

→ **ACTION 3 : PARENTALITÉ**
Lieux d'accueil enfant-parents, sorties en famille, groupes de parole de parents de collégiens ;

→ **ACTION 4 : CULTURE**
Accès à l'offre culturelle, découvertes de pratiques artistiques, valorisation des talents locaux.

*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Des difficultés pressantes sur le projet social et conséquences sur l'activité



87% des EVS et centres sociaux ont connu au moins un départ dans l'année.

Manque d'attractivité des métiers avec difficultés de recrutements des professionnels et turn-over des équipes



Projet social



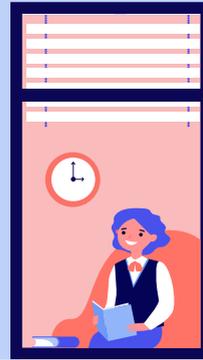
68% des centres sociaux pensent devoir faire des aménagements ou suppressions d'activité dans les deux ans à venir.

Risques de réduction d'activité et de personnels en cas de baisse / perte de financement



Pour **68%** des directions des centres sociaux

Surcharge administrative des directeurs et des coordinateurs au dépend des fonctions de pilotage du projet (multiplication des appels à projet, 40 lignes de financement différentes pour 5 financeurs et 11 plateformes différentes pour déposer les demandes de subvention)



Des forces de territoire fragilisées par un contexte menaçant



Pour **100%** des structures EVS et centres sociaux

Difficultés d'accès au numérique pour les habitants ce qui accroît les demandes d'accès aux droits



Adaptabilité des équipes aux besoins des personnes et à la temporalité et au rythme de leur parcours

Mobilisation des habitants pour construire des réponses aux besoins

Disponibilité et ouverture à tous

Partenariats opérationnels nombreux et locaux

Structure de proximité au cœur de la vie sociale

Ouvert à tous

Vigilance envers les personnes les plus fragiles, isolées ou en grande précarité sociale

Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

343 associations accueillies dans les centres sociaux 

52% 

→ 178 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

13% 

→ 43 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

36% 

→ 122 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

105 initiatives d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres sociaux et EVS

488 habitants impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives 

390 événements locaux portés ou accompagnés par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

11,6 heures → **28 879** habitants en moyenne réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants ont participé à ces actions

Top 4 des types d'actions d'aller-vers

- **N°1 Événements** (semaine de la parentalité, forum départ en vacances, nuit de la solidarité)
- **N°2 Animations de rue / de proximité** (terrasses d'été, parade de Noël, rallye des familles, animations et information en pieds d'immeuble avec les vélos triporteurs)
- **N°3 Animation chez un partenaire** (aides aux démarches administratives dans des locaux mis à disposition des bailleurs, ateliers dans les collèges pour les parents et collégiens sur la communication bienveillante)
- **N°4 Animation de débats dans l'espace public** (banquets citoyens, médiation ANRU, ateliers autour de l'histoire du quartier)

14 associations ou entreprises ont été créées avec l'accompagnement d'un centre social

Des partenariats institutionnels :

91% des structures  sont impliquées au sein d'un contrat ou d'un projet de politique locale

→ **46%** sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole

1 557 bénévoles au total s'impliquent dans les structures 

 centres sociaux
 espaces de vie sociale

303 / 133 bénévoles dans les instances de pilotage

→ 5,7 / 15,7 ETP en moyenne par structure

586 / 147 bénévoles d'activité réguliers

→ 29,6 / 14,7 ETP en moyenne par structure

452 / 33 bénévoles ponctuels

→ 4,3 / 0,9 ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

24% hommes 

femmes **76%** 

→ centres sociaux

36% hommes 

femmes **64%** 

→ espaces de vie sociale

Des équipes salariées au service des projets

640 / 34 salariés 

→ 10,6 / 5 ETP en moyenne par structure

144 / 36 stagiaires et services civiques 

↓ 

51% / 53% en CDI (y compris emplois aidés)



146 salariés formés en 2023

154 bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes. Derrière les budgets moyens se cachent des compositions variées selon le type de gestion ou le classement en géographie prioritaire.

Les centres sociaux

Budget global ↓

19 649 000 €

→ 727 700 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



71%

part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

Les espaces de vie sociale

Budget global ↓

1 147 000 €

→ 229 500 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

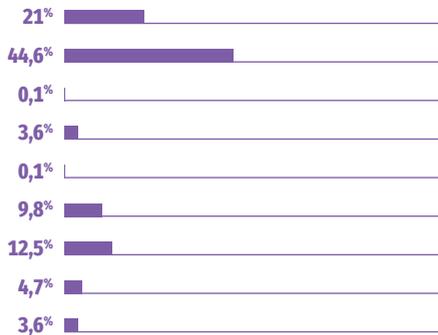


67%

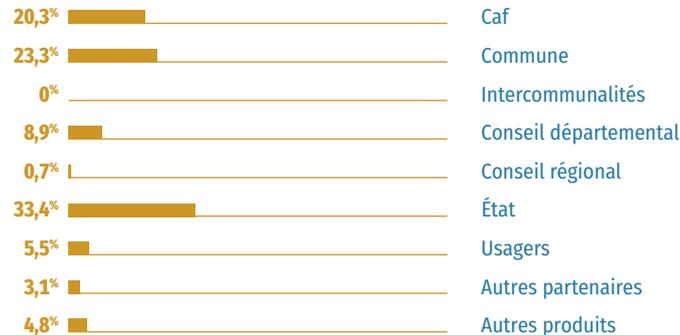
part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 380 centres sociaux



1 690 espaces de vie sociale



5,7 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 million

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



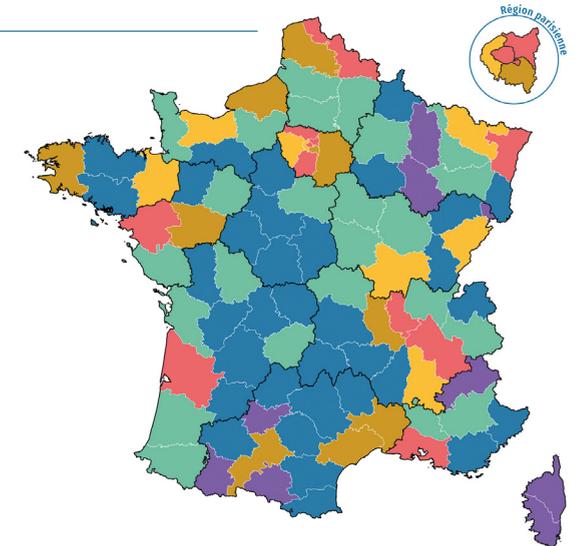
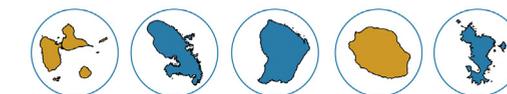
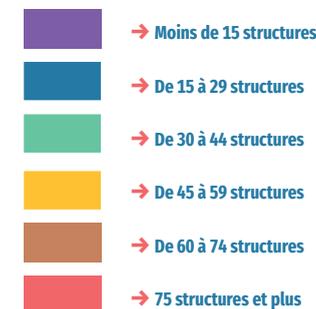
56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

694 300 € budget moyen

112 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Fédération des centres sociaux et socioculturels des Hauts-de-Seine**

6 rue Salvador Allende - 92 000 Nanterre
01 47 21 67 92 - hautsdeseine.centres-sociaux.fr

Caf des Hauts-de-Seine

70-88 rue Paul Lescop - 90 023 Nanterre cedex
www.caf.fr/partenaires

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

